

# VILLE D'AUCHY LES MINES

Registre communal des personnes vulnérables.

Réf : Loi n°2004-626 du 30 juin 2004 – Décret n°2004-926 du 1<sup>er</sup> septembre 2004.

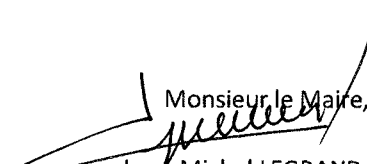
Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la prévention des risques exceptionnels et de déclenchement de tout plan d'urgence (canicule, grand froid...), la Préfecture du Pas de Calais rappelle la nécessité de répertorier dans un registre informatique les personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes handicapées ou en grandes difficultés isolées à domicile.

Si vous souhaitez être enregistré(e), je vous prie de bien vouloir vous rapprocher du CCAS, à la Maison pour Tous « Georges Brassens », afin de vous y inscrire.

Vous trouverez ci-dessous un coupon-réponse que vous pouvez compléter et déposer en Mairie ou au CCAS ou à transmettre par mail [serv.social@auchylesmines.fr](mailto:serv.social@auchylesmines.fr)

Restant à votre disposition pour toutes informations complémentaires,  
Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Monsieur le Maire,  
  
Jean-Michel LEGRAND.

---

## Coupon-réponse à déposer en Mairie ou au CCAS

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Né(e) le : \_\_\_\_\_ Téléphone fixe : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_ Téléphone portable : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Service intervenant à domicile (indiquer le nom de l'organisme) : \_\_\_\_\_

Référent :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone fixe : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

Téléphone portable : \_\_\_\_\_ Lien (parent, ami, voisin...) : \_\_\_\_\_

Souhaite(nt) être enregistré(es) dans le registre communal des personnes vulnérables conformément à la loi n°2004-626 du 30 juin 2004.

Autorise(nt) Monsieur le Maire de la ville d'Auchy les Mines à transmettre, le cas échéant, mes/nos coordonnées à la Préfecture du Pas de Calais.

Fait à Auchy les Mines, le \_\_\_\_\_

Signature du référent,

Signature du demandeur,

La commune d'Auchy Les Mines traite vos données dans le cadre du registre communal des personnes vulnérables. Ce traitement repose sur une mission d'intérêt public. Les données sont confidentielles et traitées par les agents y étant habilités. Elles sont conservées durant 5 ou 10 ans. Passé ce délai, elles seront détruites / archivées définitivement dans le cadre des règles légales de conservation. Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez des droits d'accès, de rectification, d'effacement de vos données, ou encore de limitation de leurs traitements. Vous pouvez également vous opposer au traitement des données vous concernant en raison d'un motif légitime et si une obligation légale ne s'y oppose pas. Pour exercer vos droits : [https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/auchy\\_les\\_minis](https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/auchy_les_minis). Vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL ([www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)) si vous le jugez utile. Pour tout renseignement sur la protection de vos données, contactez le Service Communication.